

## Compte-rendu du conseil du Jeudi 22 février à 20 H 00

**Présents :** Gaël MONNERET, Anne-Marie PEGUILLET, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Jean François REHFUSS, Corinne ODOBEL, Jean Claude COMPAGNON, Pascal SIMONET, Christophe MARION.

**Absentes excusées :** Roseline PACCARD, Martine RAISON.

**Secrétaire :** Jean François REHFUSS.

- Le compte-rendu du conseil du 15 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité

- Délibérations :

Délibération N° 1 : Le maire présente le devis du SIDEC concernant les futurs travaux d'enfouissement des lignes électriques chemin des Champs Fleury pour un reste à la charge de Pannessières de 8 500.00 €. Le conseil approuve cette réalisation à l'unanimité.

Délibération N° 2 : Le taux de 2% de la taxe d'aménagement est reconduit par le Conseil.

Délibération N° 3 : A la suite d'une erreur d'appréciation présentée par le maire, le conseil approuve la rectification de la somme demandée à Mr Boyre pour l'immobilisation d'un terrain du lotissement. Elle est ramenée à 2% du prix TTC au lieu de 10 %, soit 2114 euros et 50 centimes.

Délibération N° 4 : Au terme d'un accord entre la commune et Mr et Mme Meunier, il est convenu d'annuler la promesse de vente du lot N° 2, promesse qui avait été passée le 10 novembre 2023 et qui n'a pas été honorée.

Délibération N° 5 : Le conseil approuve l'adressage des parcelles du lotissement, opération nécessaire à la réalisation des divers branchements.

Délibération N° 6 : Le conseil approuve l'adressage le nouvel adressage des appartements de la maison au 60 route du belvédère appartenant à Mr Beaugeard,

Délibération N° 7 : A la suite d'une erreur, la délibération N° 42 de 2023 par laquelle la commune de Pannessières achète le terrain cadastré AH 79 à Mr Jean-Claude Compagnon a été déclarée illégale par les services de la Préfecture. Une nouvelle délibération pour laquelle Mr Compagnon n'a pas pris part au vote a été adoptée par le conseil, dans les mêmes termes que la précédente.

- Questions d'actualité :

- Point sur les finances et le budget.

- Examen des emprunts communaux. Les taux de certains emprunts, indexés sur le livret A, ont augmenté. Cela coûtera à la commune environ 1500 € de plus qu'en 2023, soit la somme de €. 350 000.00€ restent à rembourser dans les prochaines années.

- L'examen du compte administratif 2023 fait apparaître une stabilité des dépenses courantes, malgré les hausses en tous genres que nous connaissons. Les recettes ont augmenté du fait de la hausse des bases de l'impôt sur le foncier, bases qui augmentent encore en 2024 de 3.9 %. Le résultat final de l'année 2023 est excédentaire de 152 000.00 €, soit 120 000.00 € de moins qu'en 2022. La raison en est le remboursement de l'emprunt à court terme ouvert lors de la mise en place du lotissement, et qui représentait 130 000.00 €. La mévente des terrains grève le budget de 100 000.00 €.

- En raison de cette baisse de notre trésorerie, les dépenses à engager en 2024 seront réduites, limitées aux actions en cours ou aux travaux indispensables. Cependant, nous poursuivrons le remplacement des luminaires de l'éclairage public, nous réhabiliterons la route de La Mouille et nous nous attacherons à conserver en bon état les différents bâtiments de la commune.

- Point sur les travaux en cours.

- Les travaux de mise ne séparatif de l'assainissement route de La Mouille sont en cours, malgré une météo difficile. Il est prévu que ces travaux durent environ deux mois. La circulation sera compliquée lorsque l'entreprise travaillera sur la départementale. Un courrier a été envoyé à tous les habitants pour les avertir des futurs désagréments.

- Les premiers bassins de la station d'épuration sont creusés. Les travaux vont se poursuivre avec la mise en eau de ces bassins et la réalisation des postes de relevage et la mise en place du matériel technique

- Point sur la location de la salle des fêtes. Le club de tarot lédonien a repris possession de la salle les mercredis après-midi et les vendredis en soirée. Le nouveau système de chauffage semble donner satisfaction à tous.

Fin de la séance à 22 h 30.

Prochaine séance en mars pour examiner et voter le budget 2024.

Le maire : M.Monnet.